

Document d'Informations Clés

Ref.: FRBNPP00I2G6-2018-12-21T01:42:34

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Certificat Bonus Cappé sur une Action

ISIN	FRBNPP00I2G6
Cotation	Euronext Paris
Offre au public	Oui (France)
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.
Garant	BNP Paribas S.A.
Producteur	BNP Paribas S.A. www.produitsdebourse.bnpparibas.fr Appeler le 0800 235 000 pour plus d'informations
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF)
Date de production du Document d'Informations Clés	21.12.2018 (01:42:34)

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

► TYPE

Ce produit est un certificat, un titre de créance négociable.

► OBJECTIFS

L'objectif du produit est de vous apporter un rendement précis en fonction de conditions prédéfinies. Le produit a une échéance fixe et sera remboursé à la Date de Remboursement.

Les modalités de remboursement du produit sont les suivantes :

Si aucun Événement de Barrière ne s'est produit, vous recevrez à la Date de Remboursement un Montant de Remboursement qui équivaut au Niveau Bonus ou, s'il est supérieur, au Prix de Référence, étant toutefois précisé qu'il ne sera pas inférieur au Niveau Bonus. Le Montant de Remboursement est plafonné au Montant Maximum qui équivaut au Niveau Plafond.

Un Événement de Barrière se produit si la Valeur du Sous-Jacent est inférieure ou égale à la Borne Basse au moins une fois pendant la Période d'Observation.

Si un Événement de Barrière est survenu, vous recevrez un Montant de Remboursement qui équivaut au Prix de Référence. Le Montant de Remboursement ne peut pas être supérieur au Montant Maximum.

Vous subirez une perte si le Montant de Remboursement est inférieur au prix d'achat, auquel s'ajoutent les frais éventuels.

Vous ne pouvez prétendre à aucun droit ou prérogative au titre du Sous-Jacent (dividendes, droits de vote, par exemple).

Date d'émission	24.01.2018
Date d'Évaluation	21.12.2018
Date de Remboursement	02.01.2019
Période d'Observation	24.01.2018 jusqu'à 21.12.2018 (compris)
Devise du produit	EUR

Borne Basse	EUR 35,00
Niveau Bonus	EUR 56,00
Niveau Plafond	EUR 56,00
Parité	1
Mode de règlement	Règlement en espèces

Sous-Jacent	Casino (FR0000125585, www.groupe-casino.fr)
Devise du Sous-Jacent	EUR
Marché de Référence	Euronext Paris
Valeur du Sous-Jacent	Valeur du Sous-Jacent telle que déterminée en continu par le Marché de Référence
Prix de Référence	Cours de Clôture sur le Marché de Référence à la Date d'Évaluation

Les conditions du produit prévoient que si certains événements exceptionnels se produisent, (1) des ajustements peuvent être apportés au produit et/ou (2) l'Émetteur du produit peut rembourser le produit de manière anticipée. Lesdits événements sont précisés dans les conditions du produit et affèrent essentiellement au(x) Sous-Jacent(s), au produit et à l'Émetteur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez à la date de remboursement anticipé est susceptible de différer des scénarios décrits ci-dessus et d'être inférieur au montant que vous avez investi.

Tous les remboursements décrits dans le présent document (y compris les éventuels gains) sont calculés hors coûts, cotisations sociales et impôts applicables à ce type d'investissement.

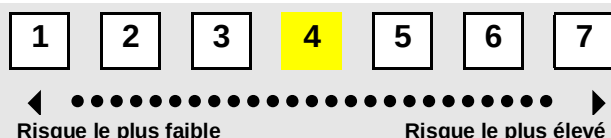
► INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- sont en mesure de supporter des pertes pouvant atteindre la totalité du prix d'achat, auquel s'ajoutent tous les frais éventuels.
- disposent d'un horizon d'investissement à court-terme (jusqu'à trois ans).
- cherchent à investir dans un produit de croissance, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.
- disposent de connaissances suffisantes sur les marchés financiers, leur fonctionnement et leurs risques, et la classe d'actifs du sous-jacent ou ont été informés de ces éléments par un professionnel.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

► INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie anticipée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque de moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen. Si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que les mauvaises conditions de marché affectent notre capacité à vous payer.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des risques, veuillez consulter les sections relatives aux risques dans le prospectus tel que spécifié à la section "Autres informations pertinentes" ci-après.

► SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Investissement de EUR 10 000,00		
Scénarios		02.01.2019 (échéance)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 658,27
	Rendement annuel moyen	-100,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 685,69
	Rendement annuel moyen	-100,00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 954,01
	Rendement annuel moyen	-23,98%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 217,12
	Rendement annuel moyen	113,21%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir à la Date de Remboursement en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000,00.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de la performance future des variations passées de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNP PARIBAS S.A. N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Émetteur est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible. Si le Garant est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pourrez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi. Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que BNP Paribas, agissant en qualité de Garant, est agréé en tant qu'établissement de crédit en France et est soumis en tant que tel au régime de résolution bancaire introduit par la Directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Cette nouvelle réglementation confère, entre autres, aux autorités de résolution, le pouvoir de modifier les principaux termes de la garantie, de réduire, y compris jusqu'à zéro, les montants susceptibles d'être dus par le Garant au titre de la garantie ou de convertir les montants susceptibles d'être dus par le Garant au titre de la garantie en titres de capital. L'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû aux investisseurs par le Garant au titre de la garantie, ou l'investisseur est susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre titre financier émis par le Garant en remplacement du montant qui est dû aux investisseurs au titre du produit émis par l'Émetteur. Il est entendu que dans cette hypothèse, le montant perçu par l'investisseur pourra être significativement inférieur au montant dû aux investisseurs au titre du produit, à l'échéance.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Ils incluent les pénalités de sortie anticipées potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000,00. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

► COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de EUR 10 000,00	
Scénario	Si vous sortez au 02.01.2019 (échéance)
Coûts totaux	EUR 16,54
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,62%

► COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	8,62%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts liés à la sortie de votre investissement lorsqu'il arrive à échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,00%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 02.01.2019, ce qui correspond à l'échéance du produit.

L'objectif du produit est de vous fournir le profil de remboursement décrit à la section « En quoi consiste ce produit? » ci-dessus. Cela s'applique uniquement si le produit est conservé jusqu'à son échéance.

Il n'est pas possible de récupérer votre argent avant l'échéance autrement qu'en vendant le produit sur la bourse où il est coté ou hors bourse.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit sur le marché secondaire, à un prix qui dépendra des paramètres de marché alors en vigueur, ce qui pourrait exposer le montant investi à un risque.

Soyez conscient que la cotation du produit est susceptible de prendre fin avant la Date d'Évaluation.

Dans des conditions de marché exceptionnelles ou en cas de défaillances/perturbations techniques, un achat et/ou une vente du produit peut/peuvent être temporairement entravé(e)(s), voire impossible(s).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit ou le producteur peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas Warrants & Certificats 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, en envoyant un e-mail à warrants.info@bnpparibas.com, ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : www.produitsdebourse.bnpparibas.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Tout document supplémentaire lié au produit et plus particulièrement le prospectus, tout supplément et les conditions définitives sont publiés sur le site internet de l'Émetteur, www.produitsdebourse.bnpparibas.fr, conformément aux exigences légales. Pour obtenir des informations exhaustives - notamment les détails précis sur la structure du produit et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devriez lire ces documents.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons » L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.